

L'APD de l'Angola et la CNDP du Maroc signent une convention d'adhésion au programme DATA-TIKA

Luanda, 13 juin 2023

L'APD de l'Angola (Agência de Protecção de Dados) et la CNDP du Maroc (Commission Nationale de contrôle de la protection des Données à caractère Personnel) ont signé, ce mardi 13 juin 2023, une convention de partenariat d'adhésion au programme d'accompagnement « DATA TIKA » conçu pour la mise en conformité aux législations en vigueur en matière de protection des données à caractère personnel.

Signée par Madame Maria das Dores Pinto, Présidente du Conseil d'administration de l'APD, et Monsieur Omar Seghrouchni, Président de la CNDP (Commission Nationale de contrôle de la protection des Données à caractère Personnel), cette convention formalise l'adhésion de l'APD au programme « DATA-TIKA », mis en place par la CNDP le 9 juillet 2020, dans le cadre d'une volonté partagée d'établir et maintenir des relations de partenariat bilatéral. Les deux parties sont ainsi déterminées à promouvoir la confiance numérique par le biais du programme « **DATA-TIKA-CONFIANÇA** » (« CONFIANÇA » signifiant « confiance » en portugais).

La CNDP du Maroc proposera des formations sur la méthodologie « **DATA-TIKA-CONFIANÇA** » et gèrera les réunions du club des utilisateurs de cette méthodologie.

A travers cette convention conclue pour une période de quatre (04) ans, la CNDP et l'APD s'engagent à développer et à maintenir une relation de coopération afin de réaliser les objectifs de protection des données à caractère personnel et de la vie privée dans leurs pays respectifs, au vu des défis croissants que soulèvent ces sujets, tout en tenant compte des compétences, missions, attributions et pouvoirs de chacune des deux autorités de protection des données, conformément à leur législation nationale en vigueur.

A propos de la CNDP du Maroc

La protection de la vie privée, au Maroc, est consacrée par l'article 24 de la Constitution du Royaume : « Toute personne a droit à la protection de sa vie privée. ... »

La CNDP (Commission Nationale de contrôle de la protection des Données à caractère Personnel) a été créée par le Dahir n° 1-09-15 du 22 safar 1430 (18 février 2009) portant promulgation de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel (BO n° 5714 du 05/03/2009).

المملكة المغربية
ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵏ ⵍⵎⵎⵓⵔ
Royaume du Maroc



الجهة الوطنية لمراقبة حماية المعطيات ذات الطابع الشخصي
ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵏ ⵍⵎⵎⵓⵔ ⵏ ⵉⵎⵓⵔ ⵏ ⵉⵎⵓⵔ ⵏ ⵉⵎⵓⵔ
Commission Nationale de Contrôle de la Protection des Données à Caractère Personnel